



Réforme du marché européen de l'électricité

Nous avons une réforme qui patine au niveau européen. Elle patine notamment entre les états membres sur la question du nucléaire sur le dossier des contrats pour différence (cfd) bidirectionnels pour le nucléaire existant. D'après le texte adopté par le parlement européen le 19 juillet dernier, les Etats membres peuvent soutenir volontairement via cet instrument, les ENR ainsi que le nucléaire mais seulement pour les nouveaux investissements. Et si ces investissements concernent la rénovation ou le prolongement de leur durée de vie, les CFD devront couvrir uniquement une part de la production correspondant aux investissements.

Il se pourrait bien que la réforme du marché ne voit pas le jour avant les élections européennes de juin 2024 ; L'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg, la Belgique et l'Italie s'opposent aux subventionnements pour le nucléaire existant. Le gouvernement français dit vouloir en cas d'échec mettre en œuvre des instruments relevant de la compétence exclusive du pays (cad des PPA) pour rapprocher les prix de l'électricité du coût de production.

La question du financement du nucléaire sera un sujet important dans les prochains mois. La cour des comptes en 2010 indiquait que le plan Messmer décidé dans les années 70 avait un coût de 83 milliards d'€ pour les 58 réacteurs. A comparer avec les dépenses d'argent public pour les ENR entre 2011 et 2019 qui sont de l'ordre de 79 milliards. Avec le niveau de production d'électricité que l'on connaît.

La Cre a lancé le 31 juillet un questionnaire auprès des entreprises électro-intensives sur le sujet et sur l'après Arenh qui va s'éteindre en 2025 avec l'objectif de recueillir leur besoin en termes de prix sur leur approvisionnement en électricité en 2035. Elle les questionne aussi sur un prix seuil et sur les contrats long terme.

Réforme de la sûreté avec la fusion de l'IRSN et l'ASN, mi-juillet le conseil de politique nucléaire (CPN) qui s'appuie sur un rapport de l'OPECST a dit publiquement vouloir poursuivre la fusion des organismes dans un projet de loi à l'automne. Nos parlementaires se sont opposés dans la loi de relance du nucléaire à l'article qui voulait acter cette fusion.

La loi de programmation énergie-climat qui devait être présentée à l'automne a pris un peu de retard. Le Conseil de planification écologique devrait se réunir mi-septembre. Cette loi sera déclinée en objectifs régionaux à travers la mise en place de comités régionaux de l'énergie.

La mission d'information du Sénat **sur les biocarburants, les carburants de synthèse et l'hydrogène** pour décarboner les transports a rendu ses conclusions.

<https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/structures-temporaires/missions-dinformation-communes/mission-dinformation-sur-le-developpement-dune-filiere-de-biocarburants-carburants-synthetiques-durables-et-hydrogene-vert.html>

Je pense que le groupe de travail qui planche sur le scénario climat PCF aura eu connaissance de ce rapport ainsi que celui de France Stratégie sur la filière bois énergie

https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/2023-07-20-na_124-filiere_foret-bois.pdf

Université d'été du PCF

Il y a eu plusieurs ateliers sur l'énergie et/ou environnement. J'ai animé un atelier avec Marc Deffrennes qui est un fonctionnaire européen à la retraite et est le fondateur de WeCARE qui est une alliance d'ONGs européennes qui défendent un mix énergétique bas carbone. Son exposé était très intéressant, retraçant la logique européenne qui consiste, sous l'autorité de l'Allemagne a développé les ENR au détriment du nucléaire. Il évoque plusieurs propositions structurelles dans le cadre de la réforme européenne de l'électricité. Réduire les interconnexions et s'assurer que chaque pays peut couvrir ses besoins. Toutes les sources bas carbone doit être à égalité et les renouvelables accompagnés des solutions à leur intermittence, limiter le nombre d'ENR, renforcer l'article 194.2 du traité qui traite du droit à chaque état de définir son mix énergétique. Il a insisté également sur la dénonciation du modèle Allemand. Il m'a transmis son diaporama. Il est en anglais, il serait nécessaire de le traduire.

Puisque j'ai évoqué l'Allemagne, vous avez pu lire qu'elle émettra probablement 150 millions de tonnes de CO2 en plus que ne le permettent les règles européennes. Et cela pourrait lui coûter une amende très lourde de l'ordre de 30 milliards. Les secteurs du bâtiment et des transports sont en cause. Elle devra donc acheter des quotas d'émission à d'autres pays mais comme le paquet Fit for 55 est plus ambitieux, il se pourrait que les autres pays disposent de beaucoup moins d'excédents de quotas d'émission.

J'ai aussi participé à l'atelier sur les Zones à Faible Emission (ZFE) animé par J. Baudrier. Son diaporama est très complet. Beaucoup d'éléments fournis.

Il y a eu également l'atelier avec Amar qui avait pour but de présenter le travail sur un scénario du PCF. Celui-ci n'est pas encore abouti. Ce que j'ai retenu entre autres, c'est l'approche que nous devons avoir concernant nos modes de consommation notamment la sobriété. Il a été pris l'exemple des déplacements en avion. J'ai senti que ce sujet faisait débat dans la salle. Rappelons que le secteur aérien toutes activités confondues pèse pour 2,5% des émissions de GES au niveau mondial et que depuis 50 ans, on a eu des gains d'efficacité énergétique d'à peu près 80% même si cela n'a pas suffi à compenser les émissions de CO2 compte tenu de l'augmentation constante du trafic. Est-ce vraiment dans ce secteur où il faut mettre le paquet ? Il peut y avoir le même débat sur la climatisation qui représente 1% de la consommation.

Nous avons un espace sur le **site Internet national du PCF** avec une rubrique Energie sur lequel nous avons la possibilité d'y faire figurer des documents « publics ».

Ecriture des fiches : Une question doit être traitée également c'est celle de l'emploi avec les nécessaires transformations de l'industrie qui auront forcément un impact sur l'emploi. Il n'y a d'ailleurs aucune donnée statistiques, aucune évaluation sur les réductions d'emplois dans le secteur du gaz et des hydrocarbures. Comment notre Parti décline dans cette problématique son projet d'emploi formation dans tous les secteurs appelés à se transformer.

Faire des fiches pédagogiques sur plusieurs sujets : Bouclier tarifaire et les milliards utilisés, maîtrise publique et l'organisation du secteur, biogaz, hydrogène et stockage, filière bois, rénovation habitat et économie d'énergie, financement. afin de donner de la matière aux militants communistes.

Rencontre sur financement de la transition énergétique entre la commission énergie et secteur éco
du PCF. Prendre une date.